

*SBV - Schweizerischer Baumeisterverband
Gewerkschaft Unia
Gewerkschaft Syna
Baukader Schweiz*

*SSE - Société Suisse des Entrepreneurs
Syndicat Unia
Syndicat Syna
Cadres de la Construction Suisse*

**Convention complémentaire «salaires»
à la
Convention collective de travail des cadres de la
construction (contremaîtres et chefs d'atelier;
Convention des cadres de la construction)
du 6 décembre 2024**

entre

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)
Weinbergstrasse 49, 8006 Zurich

d'une part

ainsi que

Syndicat Unia
Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

et

Syndicat Syna
Römerstrasse 7, 4600 Olten

et

Cadres de la Construction Suisse
Rötzmattweg 87, 4600 Olten

d'autre part

Chapitre I: Objet et champ d'application de la convention

La présente convention régit l'adaptation des salaires 2025 pour les cadres de la construction dans le secteur principal de la construction.

Chapitre II: Adaptation des salaires

Art. 1 Salaires effectifs

À compter du 1^{er} janvier 2025, tous les employés assujettis à la Convention des cadres de la construction bénéficieront d'une augmentation (générale) du salaire individuel de 1,4% dans toutes les zones de salaires conformément à l'art. 10.2.1 de la Convention des cadres de la construction.

La condition à cette augmentation est que l'employé ait travaillé pendant au moins 6 mois au cours de l'année 2024 dans une entreprise soumise à la Convention des cadres de la construction.

Le calcul de l'adaptation est effectué sur la base du salaire individuel au 31 décembre 2024. Les ajustements généraux au renchérissement (à l'échelle de l'entreprise) et les augmentations de salaire déjà convenues à partir du 30 septembre 2024 peuvent être imputées sur l'augmentation susmentionnée au 1^{er} janvier 2025.

Chapitre III: Disposition finale et entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur sous réserve de l'accord des organes associatifs compétents par leur signature.

Zurich, le 6 décembre 2024

Pour la Société Suisse des Entrepreneurs SSE



Bernhard Salzmänn



Gian-Luca Lardi



Michael Kehrl

Pour le syndicat Unia



Nico Lutz



Vania Alleva



Chris Kelley

Pour le syndicat Syna



Nora Picchi



Guido Schluep



Michele Aversa

Pour Cadres de la Construction Suisse



Marco Sonego



Roman Flückiger



Katharina Probst